

EURYECE - Groupe MERLIN

Chaque fois qu'un projet public impacte une parcelle privée, que les modalités de mise en œuvre se fassent à l'amiable ou par voie judiciaire, EURYECE accompagne les collectivités dans leurs démarches.

Par ses expériences et ses compétences juridiques, EURYECE apporte son conseil au Maître d'Ouvrage dans le choix des procédures à lancer pour obtenir la maîtrise foncière indispensable à la réalisation de ses projets.

Notre mission d'assistance s'achève par l'enregistrement au Service de la

Publicité Foncière des actes constatant le transfert de propriété au profit du Maître d'Ouvrage ou la création de servitude, la rendant ainsi pérenne.

Notre intervention géographique s'étend sur toute la France.

Nos compétences

Nos domaines d'intervention

Nos moyens

FONCIER



- Enquête parcellaire, détermination des identités réelles de propriétaires à partir des renseignements du Service de la Publicité Foncière,
- Instauration de servitudes par voie amiable,
- Régularisation des servitudes pour des canalisations existantes,
- Evaluation financière des parcelles en l'absence d'évaluation de France Domaine
- Acquisitions foncières par voie amiable,
- Acquisitions foncières par exercice du Droit de Prémption Urbain (DPU),
- Négociation avec les ayants droits,
- Rédaction des actes authentiques en la forme administrative,
- Constitution de dossiers de Servitude d'Utilité Publique au titre du Code Rural et conduite de la procédure jusqu'à enregistrement de l'arrêté préfectoral au Service de la Publicité Foncière,
- Constitution de dossiers de Déclaration d'Utilité Publique au titre du Code de l'Expropriation,
- Phase administrative et judiciaire de la procédure d'expropriation jusqu'au paiement,
- Transfert de voies privées dans le domaine public de la commune,

- Cartographie des projets sur fond de plan cadastral, suivi et avancement des procédures,
- Publication des actes authentiques en la forme administrative au Service de la Publicité Foncière.
- Protection des captages d'eau potable : prises d'eau, forage, puits
- Canalisation en terrains privés : eau potable, eaux usées, eaux pluviales, irrigation,
- Implantation d'ouvrages publics,
- Domaine skiable,
- Réseaux secs,
- Pistes cyclables,
- Création de chemins de service,
- Zones d'Aménagement Concerté,
- Transports,
- Routes.

- 1 responsable d'agence
- 1 responsable d'activité
- 2 chargées d'affaires
- 2 assistantes foncier

Logiciels spécifiques :

- SCRIBE Foncier
- AUTOCAD
- AGIS
- ARCGIS

Compétences juridiques au siège du Cabinet MERLIN :

- 2 juristes confirmés

